

Dénomination de la fonction

MEDECIN REFERENT EN ARS

Référence : SAN-20-A (UCANSS 0502)

Famille professionnelle : SANTE

Emploi-type : CHARGE(E) DE PROGRAMMES DE SANTE

Structure	Agence régionale de santé de Guyane
Localisation géographique	66, avenue des Flamboyants - C.S 40696 - 97336 Cayenne Cedex – Guyane Française

Contexte et enjeux de la fonction

L'Agence régionale de santé (ARS) de Guyane, créée le 1^{er} avril 2010, est un établissement public de l'Etat à caractère administratif. L'établissement est composé de 80 collaborateurs répartis en 4 principales directions : direction de la santé publique (DSP), direction de l'offre de soins et de l'autonomie (DOSA), direction des services comptables et financiers, et secrétariat général.

Missions principales

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle du directeur de la Santé Publique (DSP) et en lien avec le responsable du service veille sécurité sanitaire (VSS), il (elle) aura pour mission :

- Référent médical de l'ARS sur les dossiers suivants : SIDA/VIH et Santé Sexuelle et reproductive (SSR) ; Vaccinations ; Périnatalité
- Participation à l'organisation de l'accès aux soins dans les territoires isolés
- Participation à la gestion des demandes de laissez-passer et d'autorisation de séjour pour soins
- Participation en cas de besoin aux activités de la Cellule de Veille, Alerte et Gestion Sanitaire (CVAGS)
- Participation aux astreintes et en cas de besoin à la gestion des situations d'exception.

Enjeux et dossiers principaux du poste

Le médecin en charge du suivi des maladies chroniques et de la santé mentale a pour activités :

1. SIDA/VIH :

- Coordonne, en relation avec le COREVIH :
 - l'élaboration/actualisation et le suivi-évaluation des composantes VIH et Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) du PRS
 - l'élaboration et suivi de la composante lutte contre le VIH-SIDA/SSR de la mise en œuvre des plans d'actions annuels ainsi que l'organisation des actions de communications et journées thématiques y afférentes
- Assure de concert avec le Corevih, l'orientation, l'appui, le suivi et l'évaluation des coordinations territoriales de prévention du VIH/RSR
- Participe à :
 - l'instruction et à la validation des projets intéressant le VIH et la SSR soumis à financement de l'ARS dans le cadre des appels à projet
 - l'appui, au suivi et à l'évaluation des activités relatives au VIH-SIDA/SSR sur le terrain (associations, réseau)
 - l'élaboration, l'actualisation et la mise en œuvre des outils de gestion, communication, information et formation

relatifs VIH-SIDA et à la SSR

- la veille réglementaire et technique relative à la lutte contre le VIH-SIDA/SSR, y inclue la diffusion de la réglementation aux personnels et établissements/institutions concernés
- l'élaboration et au suivi des statistiques relatives au VIH et à la SSR

2. VACCINATION :

- Coordonne, avec la participation de l'IDE référent et en relation avec les institutions concernées (CHAR, PMI et CRF) :
 - l'élaboration, le pilotage et le suivi-évaluation de la composante vaccination du plan pluri annuel du programme élargi de vaccination (PEV) ;
 - l'élaboration, le pilotage et le suivi de la mise en œuvre des plans d'actions annuels du PEV, y compris l'organisation de, et la participation aux, COPIL et autres réunions avec les partenaires ;
 - l'organisation des activités de vaccinations supplémentaires (campagnes de vaccination, semaines de vaccinations) ;
 - l'assistance technique et le suivi évaluation de la vaccination fièvre jaune par les médecins libéraux ;
 - l'élaboration/actualisation et implantation d'outils de gestion, formation et communication du PEV ;
 - l'assistance technique à la formation des personnels impliqués dans la vaccination ;
 - l'assurance de la veille réglementaire et technique relative à la vaccination et aux maladies évitables par la vaccination et à la diffusion de la réglementation aux personnels et aux établissements.

3. PERINATALITE :

- Coordonne, en relation avec le Réseau Périnat :
 - l'élaboration/actualisation/évaluation de la composante périnatalité du PRS
 - l'élaboration, mise en œuvre et suivi de la composante périnatalité des plans d'actions annuels ainsi que l'organisation des actions de communications et journées thématiques y afférentes
- Participe à :
 - l'instruction et à la validation des projets intéressant la périnatalité soumis à financement de l'ARS dans le cadre des appels à projet
 - la communication autour des projets : opérateurs, instances de démocratie sanitaire, médias, partenaires institutionnels
 - la veille réglementaire et technique relative à la périnatalité, y inclue la diffusion de la réglementation aux personnels et établissements/institutions concernés
 - l'élaboration et au suivi des statistiques relatives à la périnatalité.

4. ORGANISATION DE L'OFFRE DE SOINS EN TERRITOIRES ISOLES :

- Participe à :
 - l'amélioration de l'accès et de la qualité des soins et de la prévention dans les CDPS,
 - la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de la composante CDPS du PRS dans ses domaines de compétences.

5. CELLULE DE VEILLE, ALERTE ET GESTION SANITAIRE :

- Participe, en tant que de besoin à :
 - la gestion des signalements de la veille sanitaire et à la continuité de service pour les événements de veille sanitaire
 - la gestion des situations d'exception.

6. INSPECTION :

- Participe aux missions de contrôle, inspections, visites de conformité
- Instruit les plaintes dans le domaine sanitaire.

7. Participe aux astreintes médicales de l'ARS aux côtés de ses collègues médecins.

Profil recherché

Médecin possédant une expérience professionnelle en santé publique générale et dans ses domaines d'intervention : VIH/SIDA/SSR, périnatalité, vaccinations, centres de santé, veille sanitaire.

AVANTAGES SPECIFIQUES

Rémunération brute annuelle selon profil et statut (fonctionnaire ou contractuel) :

Débutant(e) : entre 55 000€ et 79 000€ **Expérimenté(e)** : entre 80 000€ à 105 000€

Primes d'installation (si agent fonctionnaire)

Moyens mis à disposition : Téléphone mobile professionnel ; ordinateur portable

Compétences et qualités requises

Savoir	<ul style="list-style-type: none">▪ Connaissances des problématiques de santé de son champ de compétences,▪ Connaissances pluridisciplinaires et de l'approche systémique dans le champ de la santé publique,▪ Connaissance du cadre réglementaire dans ses domaines de compétence
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none">▪ Animation de réunions et de réseaux de Conduite de projets de santé publique▪ Animation de réunions et de réseaux de partenaires▪ Capacité d'innovation
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none">▪ Capacité à travailler en équipe dans un contexte pluridisciplinaire▪ Capacités d'analyses et de synthèse▪ Rigueur et discrétion professionnelle▪ Disponibilité et flexibilité horaire

Votre contact au sein de la région

Solène WIEDNER-PAPIN
Directrice santé publique
CS 40696 – 97336 Cayenne CEDEX
Courriel : solene.wiedner-papin@ars.sante.fr

Date d'échéance

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à envoyer par voie électronique ou par courrier pour **le 8 juin 2018 au plus tard** à :

Johannel SMOCK
Responsable des ressources humaines de l'ARS de Guyane
Courriel : johannel.smock@ars.sante.fr

En copie :

Carole AMARANTHE
Adjointe au Responsable des ressources humaines de l'ARS Guyane
Courriel : carole.amaranthe@ars.sante.fr

Poste **à pourvoir à compter du 1er octobre 2018.**